L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James N. Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,568 —Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Elizabeth Hickey, veuve de James N. Hickey, tutrice,administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Henriques & Duchamp, avocats.
14 jan—14 18 23

Succession de W. F. C. Duplessis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,026— Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. F. C. Duplessis, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.
14 jan—14 18 23

Succession de Fabian S. Klingler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,087—Division E—Attendu que Mollie Klingler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fabian S. Klingler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Stafford & Lambert, avocats.
14 jan—14 18 23

Succession de Mme Augustine Mercier, femme décédée de Joseph Bayle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,026—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Augustine Mercier, femme décédée de Joseph Bayle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —Cunningham & Cunningham, avocats.
14 jan—14 18 23

Succession de Harry Golden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 74,581 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.
13 jan—13 17 22

In re Succession de John W. et John M. Funston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,561 — Attendu que John H. Hinton, tuteur des mineurs Claude P. et Orpha A. Hinton, a pétitionné la Cour pour la permission d'enlever la propriété desdits mineurs de cet Etat, les créanciers desdits mineurs et toutes autres parties intéressées sont par la présente notifiés de faire savoir dans les trente jours à partir de la première publication pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
13 jan—13 20 27—fév 4 10

Succession de Veuve E. Lagarosse

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 74,166 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ernestine E. Stempel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Walter H. Gleason, avocats.
12 janv—12 16 21

Succession de Mme Madeline G. Folger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73,704—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Corrine F. Oehmo, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Zach. Spearing, avocat.
12 jan—12 16 21

Succession de J. N. Luce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,871 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Susie F. Cherry, veuve de J. N. Luce, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la C. THOMAS CONNELL, Greffier.—Lloyd Posey & Gabriel Fernandez, Jr, avocats.
12jan—12 16 21

Succession de Mme Cornelia Larmew, veuve d'Armand F. Frilot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,186—Division C. —Attendu que Mary B. ckett, veuve de John Larmew, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Cornelia Larmew, veuve d'Armand F. Frilot, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.
12 jan—12 16 21

"EN S'ACHARNANT."

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent moins bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules—Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous compterons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des „Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim jeu

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—ANNONCE JUDICIAIRE—

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 1537 rue Sixième, entre les rues St-Charles et Prytanée.

Mary F. King, femme de Charles L. Gunn vs Theodore Duval, veuve de W. W. Sumner, tutrice naturelle, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 66,778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 218, borné par les rues St. Charles, Sixième, Prytanée et Conery lesdits lots sont désignés par les Nos 13, 14 et 15 sur un plan dressé par H. Mosthausen voyer, daté le 23 décembre 1844, et déposé en le bureau de D. J. Ricardo, alors notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Sixième sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Chas S. Rice, avocat pour la plaignante.
14 janv—14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur sur la rue Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet (rue sur l'arrière étant la rue Cadiz.)

Julius Manger vs Peter W. Mohan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc. qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désigné par le No 15, sur un plan du dit ilet annexé à un acte passé pardevant William L. Poole, notaire, le 18 mars 1852, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds, à la rue Valence par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
14 jan—14 20 27 —fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1905.

In re James Demoruelle & Sons.

Action in rem.

No 75,101—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A qui cela peut concerner:

Attendu que en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai provisoirement saisi et pris en possession la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété enregistrée dans le Bureau des Aliénations de cette paroisse dans le livre 20, fol. 268 au nom de William Harvey (ou Harney) Ker, (ayant été acquise par lui le 12 mars 1836, d'après un acte pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville) et décrite comme suit:

Cinq lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet, ancien No 97, nouveau No 1328, borné par les rues Français, Champs Elysées, Rocheblave et Dergenois, désignés par les numéros neuf, dix, onze, douze et treize, et sur les rolls d'assessement par les numéros 21, 22, 23, 24 et 25, mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue des Français, pendant six pieds dix pouces de profondeur.

Le lot No 9 formant l'encoignure des rues Français et Dergenois.

Sur laquelle propriété James Demoruelle et fils réclament un lien, privilège et droit d'hypothèque, d'après la pétition enregistrée par eux dans l'affaire ci-dessus, pour la somme de $175.49, avec 6 0/0 d'intérêt par an là-dessus du 8 novembre 1899 jusqu'au paiement, avec dépends, etc.

Et attendu que la propriété ci-dessus sur laquelle ledit James Demoruelle et fils réclament un lien, privilège et droit d'hypothèque a été abandonnée par le dit William Harvey (ou Harney) Ker, ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété, et le dit William Harvey (ou Harney) Ker, ou propriétaire ou propriétaires de la dite propriété sont inconnus au dit James Demoruelle et fils, et aucune personne ne peuvent être trouvée sur lesquelles service légal de citation n'a pu être fait ou personne, représentant le dit William Harvey (ou Harney) Ker, ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété ou aucun domicile du dit.

Maintenant c'est pourquoi avis public est par le présent donné à n'importe laquelle et toutes personnes intéressées dans la propriété ci-dessus de se présenter et répondre dans les quinze jours, conformément avec les articles 292 et 293 du "Revised Code of Practice" à la pétition présentée par ledit James Demoruelle & Sons dans l'affaire ci-dessus.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas et Suthon, et John Watt, avocats pour James Demoruelle & Sons.
6 jan—6 7 11 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

Avec améliorations portant le No 2928 rue Conti, entre Gayoso et Dupré.

Union Homestead Association vs Mme Catherine Joyce, femme de Laurence Frelich et Laurence Frelich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,888.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 295, borné par les rues Conti, Gayoso, Bienville et Dupré, lequel dit lot est désigné par le No dix-huit sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté 14 mars 1867 et mesurant vingt cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Conti sur cent onze pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
23 déc—23 30—janv 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur

Formant l'encoignure des rues Troisième et Locust, dans l'ilet borné par les rues Deuxième et Freret.

J. M. Gelé vs Joseph F. Herberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,837—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Locust, Deuxième, Troisième et Freret, désigné comme lot No Dix-neuf, formant l'encoignure desdites rues Locust et Troisième et mesurant trente-deux pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Locust sur cent pieds de profondeur et face à la rue Troisième, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16déc—16 23 30—jan 6 13 19

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT A L'ENCAN!!

LA RANGEE DE QUATRE RESIDENCES, Nos 2627-29-31-33 Rue Rousseau coin Quatrième, il sera vendu à l'Enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, MARDI, le 14 FEVRIER, A MIDI

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74,241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 14 février 1905, à midi la propriété ci-après—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième et St Thomas (autrefois Fulton), d'après le plan No 58 dans les regis res de G. R. Stringer, ancien notaire; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau sur 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième; et le lot No 2, 31' 9" de face à la rue Rousseau sur 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2627—29—31—33 rue Rousseau.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un an et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 6 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, le même devant être garanti avec 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 et 1905 devant être payés par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent dudit prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs l'assurance devant être payée en cas de feu aux porteurs des billets devant être fournie par les acquéreurs en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
P. A. Ducros, avocat.
F. D. Charbonnet, notaire.
13 janv—13 15 22 29—fév 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, 1108-10 RUE ST-PHILIPPE,

Bagues en Diamants et Rubis, Bracelets en Or, Boucles d'Oreilles et Autre Bijouterie.

A l'Encan, MARDI le 14 FEVRIER 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 janvier 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Laure Lange, Dossier No 74,560, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 14 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière et mobilière, ci-après—

La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, St-Claude et Remparts, et désigné par le No 112, mesurant en mesure française, 30 pieds plus ou moins, de face à la rue St Philippe sur 62 pieds, plus ou moins, de profondeur, borné sur le côté vers la rue Remparts, par la propriété d'Alexandre Pellegrini, et sur le côté vers la rue St-Claude par la propriété de Nicholas R. Théard, et dans le fond par la propriété de Mme Mornas. Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté 4 ou 5 chambres, et connues comme les Nos 1108 10 rue St-Philippe. Loué au taux de $12 par mois.

La propriété mobilière comprenant:

1 bague en or, imitation de diamant et rubis,	1 boîte de bagues.	1 paire de boucles d'oreilles antiques.
1 boîte cassée, divers bijoux.	1 épinglette en diamants.	1 paire de vieux bracelets en or,
1 petite boîte de divers bijoux.	1 paire de boucle d'oreilles en rubis.	1 broche.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénande et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus au montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edouard F. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
MM. Henriques & Duchamp, avocats.
13 janv — 13 15 22 29—fév 5 12 14

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Leda Gaucke.

No 73,524—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 14 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 janvier 1905 et signé le 10 janvier 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 174, borné par les rues Poydras, Camp, North et Church (autrefois St-Francis), mesurant environ 150 pieds de face sur chacune des dites rues.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant O. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 janv—14 15 22 29—fév 5 12 14

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE.

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

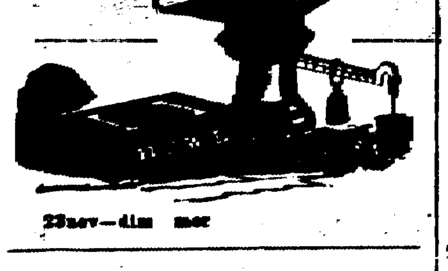

23nov—dim mer

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 963; à Alger, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 578.

1Sept—10m—dim mer ven

Charbon

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet coin Union

PHONES 311, 92, 16.

Cour Succursale — 4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year: four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES A BATIR

Faisant face aux rues Tchoupitoulas et S. Front, entre les rues Bordeaux et Lyon.

JEUDI le 26 JANVIER, 1905.

Succession d'Arthur Lenes et femme.

No 72,754 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 906 rue Perdido. JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lien, daté et signé le 16 décembre 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les privilèges, droits, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le 6ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, S. Front, Bordeaux et Lyons, et désigné par le No deux sur un plan par Henry Mosthausen, voyer, et daté le 29 décembre 1844, et déposé en l'étude de L. R. Kerlson, notaire de cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, la même façade à la rue S. Front, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente pardevant Val J. Steets, notaire. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur
906 rue Perdido.
J. O. Henriques, avocat.
25 déc—25—jan 1 8 15 22 25 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 916 rue Troisième—A l'encan.

Succession de Edmond Hayden, Sr.

No 72 396—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred D. King, présidant, ledit ordre daté et signé le 9 décembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 janvier 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 119, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième; les améliorations consistant en un joli cottage simple avec deux étages dans le fond et contenant au rez de chaussée quatre chambres et deux chambres au premier étage, galerie sur la façade et sur le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une jolie grille en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL. J. MORGAN, Encanteur,
321 rue Carondelet.
A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.
18 déc—18 25—jan 1 8 15 17 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mlle Catherine Auloh et a. s., adm., vs Joseph Armbruster.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 13,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Div. A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le 2me District de cette ville, le LUNDI, 23 janvier 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Piano, orgue et un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et au mérite — Conditions: Comptant. — WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité.—Robt J. Maloney, avocat pour la plaignante.
12 jan—12 15 22

Téléphones—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités désultats.

Bureau 633 Place Commerciale
—év—1an

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH LOBSTEIN.

No 74,921 — Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern, Encanteur — LUNDI, le 23 janvier 1905, à 11 heures a. m. sur les lieux No 1016 rue N. Claiborne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 janvier 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Charles Rosen, avocat.
12jan—12 15 23

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux lots de valeurs à Carrollton.

A l'encoignure des rues Fern et Plum

Succession de Nathan Parker et femme.

No 74,967—Division B—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans

MARDI, le 17 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrits, à savoir:

Les lots 13 et 14 dans l'ilet 47a, dans le 7me district de cette ville, borné par les rues Fern (autrefois Washington), Plum, Burdette et Oak (autrefois Quatrième). lesdits lots ayant chacun une façade de 30' à la rue Fern contigus l'un à l'autre, avec une profondeur de 100' entre lignes parallèles. Le lot 13 formant l'encoignure des rues Fern et Plum.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Les taxes de 1905 et l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 jan—8 15 17

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

819 et 820 avenue St-Roch.

Cinq chambres et citerne de chaque côté. A l'encan, JEUDI, le 26 janvier 1905.

Succession d'Oride C. Blandin.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur — Bureau, No 732 rue Commune. A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci-dessus en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 72 406 dans l'affaire de la succession d'Oride C. Blandin, daté le 20 décembre 1904, à l'enchère publique il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du lot de terre désigné par le No 197, sur un plan dudit faubourg, ledit morceau de terre mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Poeto, maintenant avenue St Roch entre les rues Grandshommes, maintenant Dauphine et Craps, maintenant rue Bourgogne, et borné par la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné sur un côté par les lots Nos 189 et 190, et sur l'autre côté et sur la ligne du fond par la portion restante du lot No 197.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 818 et 820 avenue St Roch, contenant 5 chambres et citerne de chaque côté, rapportant un loyer mensuel de $31.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
W. A. Wenck, avocat.
25 déc - 25—jan 1 8 15 22 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire des mineurs Joseph A. S. et Mitchell Matthew Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,104—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Just M. Lamare, tuteur datif administrant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. —E. J. Meral, avocat.
11 janv—11 15 20

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 190 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grand flacon............ 50c.

Spear, Escoffier & Spear.

POSITIVEMENT PAS DE LIMITE,

922 Avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Entourée par les jolies résidences de nos citoyens les plus considérés, écoles, marchés, cars, et tous les autres agréments à proximité, et à seulement vingt minutes de marche de la rue du Canal.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR— Encanteurs — Bureau No 909 rue Perdido—

MERCREDI, 25 JANVIER,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, au dernier et plus haut enchérisseur, pour ce que cela rapportera, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, les rues Dauphine, Bourgogne et Quartier, commençant à une distance de 124 pieds, 9 pouces et 7 lignes de l'avenue Esplanade et de la rue Dauphine, et mesurant 47 pieds, 1 pouce et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 48 pieds 1 pouce et 5 lignes de largeur dans le fond, 107 pieds, 6 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Bourgogne, et 107 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profond sur le côté le plus près de la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent une des plus élégantes résidences en bois à deux étages, ayant au rez de chaussée, salons à arche, vestibule, salle à manger, cuisine, office avec égout et lieu d'aisance, les dépendances sont attachées à la maison principale avec deux chambres. Au premier étage deux grandes chambres à coucher, vestibule et chambre à bain, et 2 chambres et lieux d'aisance dans le fond, la mansarde et la bâtisse du fond contenant une chambre; le troisième étage ou mansarde a une grande et deux petites chambres.

Termes et conditions— Une moitié ou plus comptant et la balance en un, ou en un, deux et trois ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénande et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1904 et 1905 et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

P. S.—SOUVENEZ-VOUS QU'IL N'Y A ABSOLUMENT AUCUNE LIMITE. ASSISTEZ A LA VENTE ET OBTENEZ UN BARGAIN.
8 jan—8 15 22 à date

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sites attrayants pour bâtir,

Faisant face aux rues Floride et Manrepas, entre les rues Crète et Swamp et Un joli cottage et grand lot à l'encoignure des rues Floride et Crète.

Léopold Nolt et al. versus Emile Rieger, un absent.

No 74,732—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, MARDI, le 7 de février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 21 décembre 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Léopold Nolt et al. vs Emile Rieger, un absent, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, à savoir—

(11) onze lots de terr dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Floride, Manrepas, Crète et Swamp, subdivisés en sites de choix à bâtir, d'après le plan fait par Edgar Pilié le 17 de février 1904, désignés comme lots A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, et K.

Le lot A mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Floride, 60 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Manrepas sur une profondeur et façade à la rue Crète de 164 pieds 6 pouces et 2 lignes, et 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot B.

Les améliorations consistant en un confortable cottage résidence avec bâtisse d'écurie, etc., et portant le numéro municipal 1803 rue Crète.

Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J et K sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds de face aux deux rues Floride et Manrepas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Ces splendides lots sont exceptionnellement élevés et leurs proximités aux Fair Grounds, station des chars Orleans (Orleans Barn) et à un ilet d'une double ligne de chars urbains, en font des sites d'une spécialité attrayante pour cottages simple et double.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, et la balance payable douze mois après date de l'adjudication avec 8 0/0 d'intérêt sur les paiements différés, garantis par lien et privilège sur n'importe laquelle partie de la propriété vendue jusqu'au paiement final.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John G. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.
5 jan—5 8 15 22 29—fév 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Joli cottage double, 1909 et 1911 rue Marais, près de la rue Touro.

In re M. W. Fiaspoller, tuteur naturel de Mary Lillian et Adeline Fiaspoller, mineurs.

No 75,048 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 9 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 6 janvier 1905, in re et pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet 497, borné par les rues Marais, Bourbon, Urquhart et Touro, désigné par le No un sur un devis par George De Armas, député voyer de ville, daté le 29 novembre 1874, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot formant une partie d'un grand lot désigné par la lettre E sur un devis par C. V. Laborne, le 25 septembre 1838, annexé à un acte passé pardevant E. A. Perreux, ancien notaire, le 25 septembre 1838.

Les améliorations comprennent un joli cottage double, confortablement distribué, connu comme les Nos 1909-1911 rue Marais, rapportant de jolis revenus, invariablement occupée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque, etc.; portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. G. Eustis, notaire, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.
8 janv—8 15 22 29—fév 5 9